

l'éclairage électrique des rues, du 1er janvier 1909 au 1er mars courant, et tous les mois ensuite.

2.—Soumise une requête de M. Louis Sanscartier demandant la permission d'ériger une chaudière de 15 chevaux-vapeur, sur le lot No 1703 du cadastre, subdivisions Nos 164 et 165, No 2626 rue Notre-Dame-Ouest, quartier St-Henri, pour les fins de fabrication de chaudières à vapeur.

Une délégation, composée de propriétaires demeurant dans le voisinage dudit lot, se présente devant la Commission à l'appui d'une contre-requête protestant contre l'érection de ladite chaudière à vapeur, vu que cela, prétend-on, déprécierait la valeur des propriétés avoisinantes et présenterait de graves inconvénients pour ceux qui résident près de là.

Est aussi soumis un acte de vente en rapport avec l'achat d'une certaine propriété dans le voisinage dudit lot.

Sur rapport favorable de l'inspecteur des Edifices, suivant le règlement No 340, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que la permission demandée soit accordée, sujette néanmoins à la surveillance et à l'approbation de l'inspecteur des Edifices, et de plus, et avec l'entente formelle que le propriétaire ne fera pas usage d'un sifflet à vapeur, et qu'il devra se conformer au règlement obligeant les propriétaires de chaudières à vapeur de pourvoir leurs usines de fumivores.

3.—Soumise une requête de la Compagnie "Canadian Boarding Stables" demandant la permission d'ériger une forge sur le lot No 765 du cadastre, No 55 rue Ontario-Est, quartier St-Louis.

L'inspecteur des Edifices ayant fait un rapport favorable, suivant le règlement No 340, et aucune objection n'ayant été soulevée, il est

Résolu: D'accorder la permission demandée, sujette néanmoins à la surveillance et à l'approbation de l'inspecteur des Edifices, et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

Ajournement.

Z.-S. MELOCHE,
Secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 15 mars

M. l'échevin J.-G. Duquette, maire-suppléant, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, Giroux, Proulx, Clearihue, Lévy, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, Stearns, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Major, Guay, David, Roy, Fraser, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna.

REQUETES, ETC.

1.—Du Bureau d'Hygiène Provincial, au sujet du grand nombre de cas de fièvre typhoïde qui existent.

Renvoyée à la Commission d'Hygiène et de Statistiques.

2.—De M. A. Brisebois, à l'effet de construire une écurie.

Renvoyée aux Commissions d'Hygiène et de Statistiques et des Incendies et de l'Eclairage.

3.—De MM. Rutherford & Sons, pour ouvrir une cour à bois de charpente.

4.—De contribuables du quartier Papineau, protestant contre l'emmagasinage des huiles au No 863, rue Craig Est.

Renvoyée à la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

5.—Contre les maires de la rive Sud, demandant au Gouvernement Fédéral de pourvoir au passage gratuit sur le pont Victoria.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

service from the 1st of January 1909 to the 1st of March instant, and monthly thereafter.

2.—Submitted a petition from Mr. Louis Sanscartier, asking permission to erect a steam boiler of 15 horse-power, on lot cadastral No. 1703, subdivision Nos. 164 and 165, No. 2626 Notre-Dame street West, St. Henry ward, for the purpose of manufacturing boilers.

A delegation composed of proprietors residing in the neighborhood of said lot, appeared before the Committee in support of a counter petition protesting against the erection of said steam boiler, on the grounds that the same would depreciate the value of their properties and would constitute a nuisance for the neighboring residents.

Was also submitted a deed in connection with the purchase of certain property in the neighborhood of said lot.

The Building inspector reporting favorably thereon, according to by-law No. 340, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the permission sought for be granted, subject however to the superintendence and approval of the inspector of buildings, and with the express understanding moreover that no steam whistle shall be used on the premises and that the owner of said steam engine shall comply with the by-law compelling owners of steam boilers to provide the same with smoke consuming apparatus.

3.—Submitted a petition from the Canadian Boarding Stables, asking permission to erect a blacksmith shop, on lot cadastral No 765, No 55 Ontario street East, St. Louis ward.

The Building inspector reporting favorably thereon, according to by-law No. 340, and there being no opposition, it was

Resolved: That the permission sought for be granted, subject however to the superintendence of the inspector of Buildings, and that a report be made to Council accordingly.

Adjourned.

Z. S. MELOCHE,
Secretary.

CITY COUNCIL

Report of special meeting held the 15th of March.

Ald. J. G. Duquette, acting mayor, in the chair.

Present: Ald. L. A. Lapointe, Giroux, Proulx, Clearihue, Lévy, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, Stearns, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Major, Guay, David, Roy, Fraser, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna.

PETITIONS, ETC.

1.—From Provincial Board of Health, concerning the prevalence of typhoid fever.

Referred to Hygiene and Statistics Committee.

2.—From H. Brisebois, to erect a stable.

Referred to Hygiene and Statistics and Fire and Light Committees.

3.—From W. Rutherford & Sons, to open a lumber yard.

4.—From ratepayers Papineau ward, protesting against an oil storage at No. 863 Craig street East.

Referred to Fire and Light Committee.

5.—From mayors of South shore, asking Dominion Government to provide gratuitous passage over Victoria Bridge.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was